

Salve Regina University

Digital Commons @ Salve Regina

Series 3. Interior furnishings and objects, RI,
1882-1897

Goelet Family Papers

10-22-1883

Letter from Jules Allard to Ogden Goelet

Jules Allard Fils

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.salve.edu/goelet-interior>

Recommended Citation

Jules Allard Fils, "Letter from Jules Allard to Ogden Goelet" (1883). *Series 3. Interior furnishings and objects, RI, 1882-1897*. 20.

<https://digitalcommons.salve.edu/goelet-interior/20>

This Book is brought to you for free and open access by the Goelet Family Papers at Digital Commons @ Salve Regina. It has been accepted for inclusion in Series 3. Interior furnishings and objects, RI, 1882-1897 by an authorized administrator of Digital Commons @ Salve Regina. For more information, please contact digitalcommons@salve.edu.

· AMEUBLEMENTS · COMPLETS ·

· SCULPTURE D'ART · DÉCORATION · & · TENTURES ·

LÉÇION D'HONNEUR
1878

EXPOSITION UNIVERSELLE

· MÉDAILLE · D'OR ·

Jules Allard Fils

50, FAUBOURG DU TEMPLE

Paris, le 22 Octobre 1883.

Monsieur Goelet, Hôtel Bristol, Paris

Monsieur,

Demain mardi, la dernière Caisse, de toutes celles qui contiennent tout le plafond & toutes les boiseries du Salon N. XIV, sera fermée, elle contiendra le cadre de Cheminée et il est si beau, si réussi maintenant qu'il est doré, que j'aurais bien désiré vous le faire voir, avant son départ. Pourriez vous donc bien aimable de me dire, par un mot remis au porteur, si vous pouvez venir aujourd'hui après deux heures, ou seulement demain mardi après deux heures et demie, auquel cas je donnerai ordre de suspendre l'emballage de cette Caisse jusqu'à votre arrivée.

J'ai retenu mon fret pour le 1^{er} Transatlantique qui part Samedi prochain. Les Caisse seront donc à New-York vers le 10 ou le 12 Novembre, ainsi que mes ouvriers qui partent par le même Paquebot. Je vous prie de vouloir bien aviser votre personnel de New-York de cette

arrivée .

Je fais provision chez mon Commissaire des frais de douane afférents à ces caisses, afin qu'il en couvre lui-même son agent en douane de New-York, qui pourra ainsi acquitter les droits dès l'arrivée des marchandises, sans aucune perte de temps .

Vous seriez bien aimable, Monsieur, si vous n'y voyez aucun inconvénient, de mettre à ma disposition, en votre chèque, comme d'usage, le deuxième tiers du montant de nos marchés fermes, soit 56,000. .

Quant au montant des frais de douane, je ne vous en demanderai Couverture que quand nous en aurons ensemble arrêté le chiffre définitif . Le principal, qui était de couvrir l'agent de New-York étant fait .

Veillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements anticipés, l'expression de tout mon dévouement

Jules Allard